

LE SOIR

Réapprendre à délibérer pour sortir de la crise"

Editorial, *Le Soir*, 18 avril 2006

Par Stephen Boucher et Henri Monceau (*Notre Europe*), James Fischkin (Université de Stanford), Robert Luskin (Université du Texas)

L'actualité française du Contrat Première Embauche nous le rappelle, pas de gouvernance efficace sans réelle délibération citoyenne, ingrédient essentiel de la démocratie. Mais nos élites l'oublient, craignent qu'elle ne complique encore leur tâche ou ne savent pas la manier autrement que pour se valoriser. Les citoyens ne parviennent quant à eux à se faire entendre autrement qu'en descendant dans la rue... CPE, réformes sociales, de l'éducation, enjeux énergétiques de l'avenir, comment renouer les fils du dialogue entre gouvernants et gouvernés ? Comment le faire sur des enjeux européens au-delà des frontières nationales ? Comment ne pas laisser le monopole de la parole aux gouvernants et acteurs intermédiaires ? Nous n'y parviendrons qu'en prenant la délibération citoyenne au sérieux.

Aujourd'hui, le diagnostic est largement partagé : nos démocraties représentatives souffrent d'un déficit civique croissant. La déconnection entre élus, fonctionnaires et citoyens s'accentue. Le rôle des parlements est contesté. La méfiance à l'égard des organisations internationales et de l'Union européenne s'amplifie. La nature et la portée de ce phénomène font l'objet d'analyses diverses, mais parmi les propositions de remède évoquées, la « consultation citoyenne » prend de plus en plus de place.

L'idée n'est certes pas nouvelle. Aristote et Périclès ont souligné l'importance de délibérer de l'avenir et des « intérêts » et « dommages » d'une mesure considérée comme préalable au gouvernement efficace. Du débat local lié à un projet d'aménagement du territoire au dispositif permanent de recueil de l'opinion d'une population donnée, des « jurys citoyens » aux « conférences de consensus », des « focus groups » aux « consultations délibératives », on redécouvre ou invente des techniques 'participatives' plus ou moins novatrices. Toutes ont l'ambition de mettre en avant l'échange d'arguments avec et entre les citoyens. Mais sous des vocables valorisants, toutes ne sont pas d'égale qualité. Consultation rime trop souvent aussi avec communication, voire manipulation.

Plus grave, des processus présentés comme « délibératifs » se résument parfois à de simples discussions. On ne s'y forge pas des opinions : on se contente de les empiler. On agrège l'opinion, mais les vertus thérapeutiques de tels exercices sont de courte durée... En réalité, les pratiques délibératives sont mal connues. Beaucoup d'acteurs en sous-estiment les implications : délibérer, cela se fait naturellement, non ? Trois impératifs s'imposent.

Premier impératif : quantité n'est pas qualité. La campagne référendaire française il y a un an nous l'a montré, multiplier les débats, les émissions radio et les meetings est une avancée indéniable, notamment lorsqu'il s'agit de questions touchant à « Bruxelles ». Mais cela ne permet pas forcément à une section la plus large et diversifiée possible de citoyens de se forger et d'exprimer une opinion propre, basée sur des arguments assimilables et équilibrés. Cela ne permet pas forcément d'éviter les dérives abusivement simplificatrices éloignant le propos de la question posée.

Deuxième impératif : délibération n'est pas discussion. Le café suffit pour celle-ci. Une délibération surmontant les biais de perception et les dynamiques de groupes analysés par les psychologues sociaux s'efforce de mettre en relation des opinions diverses en situation non défiant. Concrètement, il s'agit de permettre à des personnes d'horizons multiples – et non pas uniquement des représentants de la société civile auto-sélectionnés – de frotter leurs arguments les uns aux autres, car trop souvent meetings et conversations impliquent des personnes ayant des opinions généralement proches. Cela nécessite des précautions méthodologiques, notamment en maximisant la représentativité des participants par rapport au groupe considéré par sélection aléatoire. Il ne s'agit pas non plus d'enfermer des citoyens dans une salle et d'attendre ce qu'il en sortira, mais de faciliter le débat, notamment en mettant à leur disposition des informations factuelles aidant à surmonter les incompréhensions inutiles. Des médiateurs professionnels s'assurent que les fortes voix

ne dominent pas. Une délibération de qualité permettra ainsi aux points de vue minoritaires et aux sans voix d'être entendus, et de faire émerger des opinions non-exprimées, voire inconscientes.

Troisième impératif : il est essentiel de prendre au sérieux les conclusions et de s'engager sur la manière dont elles seront traitées, au risque sinon de renforcer le scepticisme des électeurs envers le jeu politique traditionnel et de faillir à encourager leur participation plus large à la vie politique. Il ne s'agit ici pas juste d'organiser, par exemple, des conférences de citoyens sur les OGM ou d'autres sujets sensibles sans donner suite, mais de s'engager clairement sur la manière dont les opinions affinées par une bonne délibération seront prises en compte. Ce qui ne remet aucunement en cause le principe de délégation de pouvoir.

Un complément aux outils de gouvernance habituels et une réponse, parmi d'autres, à ces problèmes est le « Sondage Deliberatif », méthode venue des Etats-Unis et testée à 26 reprises en Grande-Bretagne, au Danemark, en Australie et d'autres pays, mais jamais en Belgique ou en France. La démarche adoptée permet de surmonter les travers des débats ordinaires. Elle consiste à prendre un échantillon de citoyens sélectionnés de manière scientifique et de leur permettre de délibérer ensemble dans les meilleures conditions possible, d'examiner dans quel sens évolue leur opinion puis de partager les résultats largement par le biais des médias. Nos citoyens sont critiques et savent faire la différence entre les strass et la rigueur d'une vraie délibération.

Le révolutionnaire Antonio Gramsci écrivait au début du XXe siècle : « *La crise consiste justement dans le fait que le vieux meurt et que le neuf ne peut pas naître* ». Nos démocraties occidentales seraient donc indubitablement en crise. En sortir nécessite aussi que nos gouvernants réapprennent à délibérer vraiment avec leurs électeurs. ■